

Conditions générales de vente « Annonceurs »

Dernière modification le 29 mars 2011

1. Acceptation

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos conditions de vente générales de vente.

2. Annulation

L'annulation d'un ordre de publicité ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins 1 mois avant parution.

3. Préavis

Actuphoto.com se réserve le droit de modifier les conditions du présent tarif même pour les ordres en cours sous réserve d'un préavis de trois mois.

4. Réserve

La publicité paraît sous la responsabilité de l'annonceur. L'éditeur se réserve le droit de refuser à tout moment une insertion qui paraîtrait contraire à son intérêt ou à l'esprit du site ou de ses internautes .

5. Réclamations

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans la semaine suivant la commande. En cas de contestation, le tribunal de commerce de Paris demeure seul compétent.

6. Paiement

L'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre publicitaire aux conditions définies au tarif.

7. Mandataire

Tout mandataire pourra, à la demande de la régie, produire un contrat de mandat le liant à un annonceur pour acheter de l'espace publicitaire dans le support, au cours de la période concernée . Dans le cadre d'un contrat de mandat, l'original de la facture sera communiqué à l'annonceur, le duplicata étant envoyé au mandataire.

8. Taxes

Toutes taxes existantes ou a venir seront à la charges de l'annonceur.

9. Factures

Les factures seront réglées dans un délais de 30 jours après la mise en ligne de la campagne, un acompte de 30% sera demandé après signature de l'ordre d'insertion.

10. Annonceurs

Un annonceur publicitairement absent du site durant l'année précédente sera considéré comme un nouvel annonceur.

11. Retard de paiement

En cas de retard de paiement, l'exécution des ordres pourra être suspendue et des pénalités seront calculées et facturées aux taux légal en vigueur.

12. Remises

Les remises et dégressifs sont calculés sur le tarif de base de la campagne.